

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DVD 132 Mise en place d'un service public d'Ile-de-France Mobilités de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la Ville de Paris.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code des transports, notamment son article L. 1241-1 ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de donner son accord pour la mise en place d'un service public d'Ile-de-France Mobilités de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : donne son accord pour la mise en place, sur le territoire parisien, d'un système de location longue durée de vélos à assistance électrique, dans le cadre d'une délégation de service public opérée par Ile de France Mobilité.

Article 2 : autorise la Maire de Paris à signer les actes nécessaires à la mise en place de ce service

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO